

L'enfant face à la maladie d'un parent : une intervention psychologique destinée à soutenir la communication des patients atteints d'un cancer avec leurs enfants.

Liénard, A.^{a,b}, Lamal, S.^a, Ponsard, L.^a, & Merckaert, I.^{a,b}

^a Institut Jules Bordet, Clinique de Psycho-oncologie, Bruxelles ; ^b Centre de Psycho-Oncologie, Bruxelles

Numéro de notre équipe : 0490/67.40.52

1. Objectif de l'étude

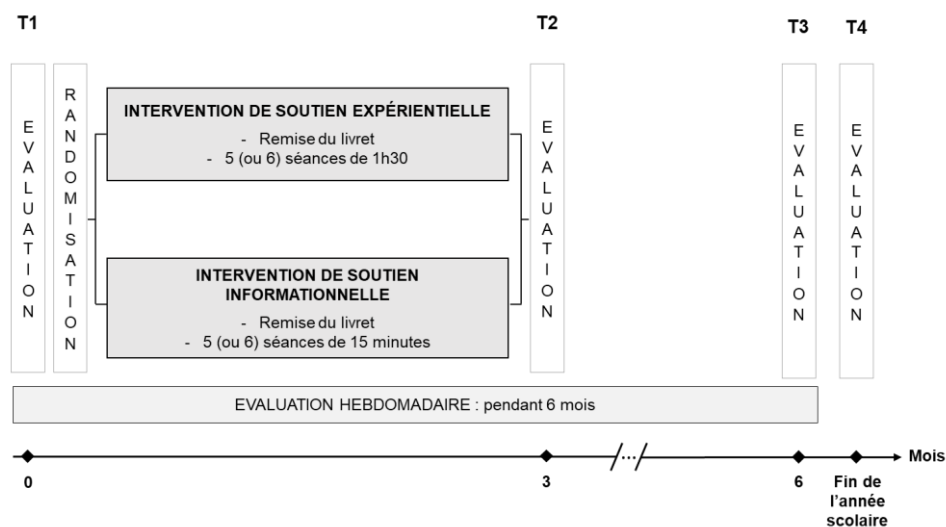
Le cancer et ses traitements peuvent avoir des répercussions importantes pour l'ensemble de la famille. Certains patients évoquent ainsi des préoccupations par rapport à l'impact du cancer sur leurs enfants et sur leur rôle de parent. Ils se posent notamment de nombreuses questions concernant la communication avec leurs enfants à propos de la maladie. Ces questionnements sont exacerbés chez les parents atteints d'un cancer avancé pour qui l'incertitude est au centre des préoccupations. Il y a un intérêt à mieux comprendre quelles interventions psychologiques permettent de soutenir la communication parent-enfant à ce sujet. Notre étude permet de comparer deux types d'interventions de soutien à la parentalité : une expérientielle et une informationnelle. Les séances d'intervention offrent un espace de réflexion aux participants autour de la communication avec leurs enfants, mais aussi autour de la détection de leurs perceptions, réactions et besoins en lien avec la maladie.

2. A qui s'adresse cette étude ?

Cette étude s'adresse à toute personne :

- ayant au moins un enfant âgé entre 10 et 25 ans
- atteinte d'une tumeur solide en récurrence, en progression ou métastatique, d'un lymphome en récurrence, de myélomes multiples, d'un myélome en seconde ligne de traitement ou d'une leucémie
- n'étant pas en phase (pré-) terminale de la maladie
- maîtrisant la langue française en réception et en production, à l'écrit et à l'oral

3. Déroulement de l'étude



Design de l'étude et planning d'évaluation

A. Evaluation

Plusieurs types d'évaluations sont réalisées :

- Un entretien de recherche mené à trois reprises (T1, T2 et T3) : il consiste à compléter des questionnaires en lien avec la communication parent-enfant à propos de la maladie et d'autres décrivant la situation personnelle, familiale et médicale du participant et de son (ses) enfant(s).
- Une prise d'information à propos de la réussite scolaire/académique du (des) enfant(s) (T1 et T4).
- Une évaluation hebdomadaire : le participant complète chaque semaine un questionnaire dans lequel il décrit les épisodes de communication qu'il a pu avoir avec son (ses) enfant(s) au sujet de la maladie durant la semaine écoulée.

B. Interventions

Tous les participants reçoivent un livret informationnel concernant la communication parent-enfant et l'impact du cancer parental sur l'enfant. Ce livret est structuré autour de 5 chapitres : les perceptions, réactions et besoins des jeunes ; la communication ; la communication à propos de l'incertitude ; les aides disponibles ; et les ressources existantes. Les informations et recommandations y sont rédigées en fonction de la tranche d'âge dans laquelle se trouvent les jeunes. Ensuite, les participants bénéficient soit d'une intervention de soutien expérientielle, soit d'une intervention de soutien informationnelle.

Intervention de soutien expérientielle

Cette intervention propose un accompagnement personnalisé basé sur l'expérience et l'entraînement à propos de la communication parent-enfant en s'appuyant sur les informations et recommandations fournies dans le livret. Concrètement, elle implique la participation à une première séance lors de laquelle le livret est remis ainsi qu'à 5 ou 6 séances de 1h30. Ces séances peuvent soit être réalisées en présentiel, soit en télé-psychologie et impliquent des techniques de participation active au travers d'exercices de mise en situation basées sur les difficultés du participant.

Intervention de soutien informationnelle

Cette intervention propose un accompagnement personnalisé par rapport aux informations et recommandations fournies dans le livret. Concrètement, elle implique la participation à une première séance lors de laquelle le livret est remis ainsi qu'à 5 ou 6 séances de 15 minutes réalisées en télé-psychologie (via Zoom). Ces séances se centrent sur les thématiques reprises dans le livret.

Si vous souhaitez nous référer un.e patient.e :

Par téléphone

Numéro de notre équipe : 0490/67.40.52

Numéro de Salomé Lamal : 0498/20.65.45 ou 02/541.36.99

Par mail

psychofamily.bordet@hubruxelles.be

salome.lamal@hubruxelles.be